



MAIRIE de NAJAC

Najac, le 5 mai 2023

Objet : Convocation à une réunion du conseil municipal

Mes chères et chers collègues,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu :

Le vendredi 12 mai 2023 à 20 heures
A LA SALLE DES FÊTES

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

Examen et vote

- Finances / Budgets : Approbation du compte administratif 2022- Budget commune ;
- Finances/ Budgets : Approbation du compte de gestion 2022-Budget commune ;
- Finances/Budgets : Affectation des résultats -Budget commune ;
- Maison du Gouverneur : Tarifs boutique et tarifs buvette ;
- Piscine : Tarifs buvette ;
- Piscine : Création de postes de saisonniers ;
- Voirie : Approbation des conclusions de l'enquête publique relative à la déclassification et l'aliénation de chemins ruraux;
- Eau/Environnement : Validation du profil de baignade du site de l'aire de loisirs de Najac ;
- Eau/ Environnement : Approbation des révisions des statuts du Syndicat Mixte des Eaux du Lévézou Ségala (2 délibérations);
- Eau/Environnement : Approbation de l'extension du périmètre du Syndicat Mixte des Eaux du Lévézou Ségala à la commune de Milhars (81) ;
- Culture : Vote pour une subvention destinée à l'association de la Talvera ;
- Patrimoine : Plan de financement pour une opération de restauration des statues de St Jean, de la Vierge Marie et de la Croix de l'église .

Informations diverses

Après la clôture de séance, un débat aura lieu entre les Najacois et les élus.

Je vous prie de croire, mes chers collègues, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Gilbert BLANC



9, rue du Bourguet 12270NAJAC
05 65 29 71 34 contact@najac.fr
www.najac.fr

